

## Guide rapide pour la collecte de données d'enquête sur la violence basée sur le genre

Ce bref guide a été préparé pour **atténuer les risques** résultant de la collecte de données sur la violence basée sur le genre (VBG), parfois aussi appelée violence sexiste, par le biais d'enquêtes et pour **garantir le niveau de qualité souhaité** des données collectées. Il a été préparé à l'intention des acteurs non liés à la VBG qui opèrent dans des contextes humanitaires et de développement, en particulier pour les personnes qui gèrent ou supervisent la collecte de données. Il est basé sur des recommandations promues par des acteurs respectés de la VBG<sup>1</sup>.

La violence basée sur le genre est un terme générique désignant tout préjudice perpétré contre la volonté d'une personne en raison de son genre. La VBG est ancrée dans l'inégalité entre les genres et peut être physique, sexuelle, psychologique ou économique. La grande majorité des personnes touchées par la violence liée au genre sont des femmes et des filles. Pour beaucoup de personnes, il est difficile et souvent traumatisant de parler de leurs expériences de violence passées ou actuelles. Cela peut également les exposer à de nouvelles violences si elles ne sont pas traitées correctement. Par conséquent, les personnes chargées de collecter des données sur la VBG **ont le devoir de s'assurer que cela est fait de manière sensible tout en minimisant le risque de préjudice**. Cela implique de suivre une série de mesures éthiques et de sécurité, dont certaines sont décrites dans ce document. Vous pouvez **l'utiliser comme liste de contrôle** lors de la préparation et de la mise en œuvre de la collecte de données relatives à la VBG. Toutefois, gardez à l'esprit que cet aperçu ne peut fournir tous les conseils que ce sujet mérite. Par conséquent, vous devez **demander l'aide d'un spécialiste qualifié en matière de VBG et vous référer aux ressources énumérées ci-dessous**. Ne pas le faire peut avoir des conséquences graves et préjudiciables pour les personnes que vous interrogez.

### Considérations clés

**Cela en vaut-il le risque ?** Parler de la VBG peut être très délicat, causer d'autres traumatismes et exposer les survivants de la VBG à davantage de violence. Il convient donc de se demander si les avantages de la collecte de données l'emportent sur ces risques : Quelle sera l'utilisation des données ? Quels seront les avantages pour les personnes interrogées ? Le processus de collecte des données peut-il nuire aux personnes interrogées de quelque manière que ce soit ? Dans la mesure du possible, utilisez des données existantes ou recueillez des données auprès d'informateurs clés, tels que des experts spécialisés dans la VBG. La collecte de nouvelles données n'est acceptable que si :

- 1) Elle est susceptible d'améliorer la prestation de services
- 2) Le personnel participant a été formé à la recherche sur la violence basée sur le genre, conformément aux directives de l'OMS
- 3) Des services de gestion des cas et de soutien psychosocial sont disponibles et les personnes interrogées peuvent y être orientées si elles souhaitent les utiliser

L'enquête auprès des enfants sur les questions de VBG est particulièrement délicate et requiert des compétences spécifiques. Si vous ne les possédez pas, il vous est fortement déconseillé d'interroger les enfants sur des sujets liés à la VBG.

### Préparation

- Sélection des enquêteurs :** Pour garantir la confidentialité, les enquêteurs ne doivent pas être issus de la même communauté ou de communautés voisines. L'expérience montre que les femmes et les filles préfèrent généralement parler à d'autres femmes. Si des hommes ou des garçons doivent être interrogés, consultez des experts locaux en matière de VBG pour savoir s'il vaut mieux choisir des enquêteurs masculins ou féminins. Recruter des enquêteurs qui ont déjà mené des entretiens sur la VBG. D'autres considérations peuvent s'appliquer, en fonction du contexte local. Des mesures similaires doivent s'appliquer aux interprètes, s'ils sont utilisés. Gardez à l'esprit que la présence d'interprètes peut avoir un impact considérable sur la divulgation - tenez-en compte lors de l'interprétation des résultats.

- 
- Mesures de sécurité :** Décidez de l'endroit où les entretiens peuvent être menés, de manière à ce qu'il soit sûr pour l'enquêteur et la personne interrogée. Ils ne doivent pas attirer l'attention et personne ne doit pouvoir entendre ce qui se dit. Il ne faut pas que l'on sache que l'étude porte sur la VBG. S'il existe un risque que la sécurité ne puisse être assurée (par exemple, en raison d'un manque d'intimité), l'entretien ne doit pas avoir lieu. Prévoyez qui contrôlera si les mesures de sécurité sont strictement respectées et comment cette personne le fera.
- 

- 
- Mesures de protection des données :** Les données collectées sont susceptibles de contenir des informations sensibles et personnelles. Il vous incombe 1) de concevoir des mesures garantissant que les données sont documentées, transférées et stockées (si nécessaire) en toute sécurité ; et 2) de former tout le personnel concerné à l'application de ces mesures. Évitez de collecter des données susceptibles de révéler l'identité des personnes interrogées, telles que des noms, des photos ou une combinaison de données (par exemple, l'âge et la profession). Prévoyez qui contrôlera le respect des mesures de protection des données et comment cette personne le fera.
- 

- 
- Supervision :** Décidez qui supervisera les entretiens pour en garantir la qualité (y compris quand / où / comment le retour d'information sera fourni aux enquêteurs) et comment cette personne le fera.
- 

- 
- Services d'orientation :** Il est probable que les enquêteurs rencontrent des personnes touchées par la VBG qui ont besoin d'un soutien spécialisé. Veillez donc à ce que la personne chargée de l'orientation soit informée :

- Des services compétents mis à la disposition des survivants de la VBG qui souhaitent les utiliser
- Comment les personnes interrogées peuvent accéder à ces services ou y être orientées (y compris toute aide pour accéder à ces services)

N'oubliez pas : s'il n'y a pas de services de gestion de cas et de soutien psychosocial dans la région, NE COLLECTEZ PAS de données sur la VBG.

- 
- Soutien émotionnel aux enquêteurs et aux personnes interrogées :** Parler de la VBG peut être difficile non seulement pour les personnes interrogées, mais aussi pour les enquêteurs. Il vous incombe de veiller à ce qu'un soutien psychosocial qualifié soit facilement accessible aux enquêteurs et aux personnes interrogées.
- 

- 
- Outils de collecte de données :** Les deux principales méthodologies acceptées pour mesurer la prévalence de la VBG sont le module des [enquêtes démographiques et sanitaires](#) sur la violence à l'égard des femmes et les enquêtes spécifiques sur la violence à l'égard des femmes utilisant la [méthodologie multi-pays de l'OMS](#). Utilisez les méthodologies et les outils existants pour garantir la qualité souhaitée des données. Examinez également les [conseils d'IndiKit](#) sur les indicateurs de VBG. Pour garantir la qualité et éviter tout préjudice, la méthodologie et les outils de collecte de données doivent être examinés par un spécialiste de la VBG ayant reçu une formation.
- 

- 
- Approbation éthique :** Dans de nombreux contextes, il n'est pas permis de collecter des données sans l'approbation d'un comité d'éthique compétent. Si de telles exigences sont en place, consultez un spécialiste de la VBG pour vous assurer qu'elles sont respectées.
- 

## Formation des membres de l'équipe

- Contenu de la formation :** Veiller à ce que la formation des enquêteurs (et de tout autre personnel participant, tel que les interprètes) couvre, entre autres, les sujets suivants :

- Introduction au genre et à la VBG (prévalence, causes, fausses idées communément répandues)
- L'importance de la confidentialité et comment l'assurer
- Les mesures prévues en matière de sécurité et de protection des données
- Les compétences en matière d'entretien, y compris ;

- Comment présenter l'enquête de manière sûre (par exemple, une enquête sur la santé des femmes) à la fois à la personne interrogée et à d'autres personnes, telles que les membres du ménage
  - Comment garantir la confidentialité de la personne interrogée et lui demander son consentement
  - Utiliser un langage/ton non moralisateur et des réponses verbales/non verbales appropriées
  - Comment réagir si la personne interrogée révèle un cas de violence basée sur le genre (envisager d'expliquer les choses à faire et à ne pas faire figurant dans le [Compagnon de la VBG](#) et demander à la personne interrogée de l'avoir sur elle)
  - Comment changer rapidement de sujet s'il y a un risque que quelqu'un entende l'entretien
  - Comment clore un sujet et passer à une autre question de façon appropriée
- Comment reconnaître les signes d'inconfort ou de détresse et comment y répondre (c'est-à-dire apporter les premiers secours psychologiques)
  - Quand et comment faciliter l'orientation vers des services spécialisés dans la VBG, de manière sûre et respectueuse

Tirez parti des recommandations utiles fournies dans ce [guide de poche](#). Veillez à ce que la formation comprenne suffisamment de séances de simulation d'entretien. Si votre équipe n'a pas l'expérience de ce type de formation, demandez l'aide d'un spécialiste de la VBG.

- 
- Accords de confidentialité** : Veiller à ce que les membres de l'équipe comprennent, acceptent et signent les accords de confidentialité.

## Pendant la collecte des données

**Consentement libre et éclairé** : Avant le début de l'entretien proprement dit, vérifiez si les enquêteurs ont fourni toutes les informations requises et demandé à la personne interrogée de consentir à participer à l'entretien (par écrit ou oralement, selon la politique de l'organisation). Les informations doivent être communiquées dans un langage simple et doivent comprendre : la raison de l'entretien, les sujets à aborder, la manière dont les données seront utilisées (y compris la protection des données, l'anonymat, etc.) et la déclaration de consentement. Il faut prévoir du temps pour les questions. Il est recommandé de demander aux participants s'ils se sentent en sécurité. Il doit être clair pour les répondants qu'ils sont libres de refuser de participer à tout moment, sans aucune répercussion. Il n'est pas conseillé de demander la signature du répondant pour des raisons de confidentialité.

- 
- Services d'orientation** : Envisagez de demander aux enquêteurs de fournir à toutes les personnes interrogées une feuille de papier sur laquelle figure le numéro de téléphone d'un service accessible aux survivants de la VBG. Lorsqu'ils le distribuent, les enquêteurs doivent expliquer qu'ils le fournissent à tout le monde dans le cadre du protocole de l'étude.

- 
- Supervision** : Veiller à ce que les superviseurs 1) observent si les enquêteurs suivent les bonnes pratiques promues pendant la formation ; 2) organisent des séances de débriefing avec les enquêteurs chaque jour ; et 3) aident les enquêteurs à remédier aux lacunes identifiées ou aux situations inattendues qui surviennent.

- 
- Contrôle de la sécurité** : Vérifier si les mesures de sécurité prévues sont appliquées. Si l'on craint que la sécurité des répondants ou des enquêteurs soit compromise de quelque manière que ce soit, la collecte des données doit être suspendue immédiatement ou des mesures doivent être prises pour éliminer le risque.

- 
- **Traitement des données** : Dès que les données sont collectées, elles doivent être stockées dans un endroit sûr. Si des enregistrements audio sont utilisés, transférez-les dans un espace de stockage sûr et effacez-les des appareils d'enregistrement. N'utilisez jamais d'appareils personnels (par exemple des smartphones) pour enregistrer des entretiens, prendre des photos ou des vidéos, collecter ou stocker des données de quelque nature que ce soit.
  - **Soutien aux enquêteurs** : Veiller à ce que les enquêteurs connaissent le soutien émotionnel dont ils peuvent bénéficier et qu'ils puissent y accéder facilement, en toute confidentialité et en toute sécurité.
- 

## Après la collecte des données

- **Protection des données** : Si des enregistrements ont été utilisés, veillez à ce qu'ils soient supprimés dès que les transcriptions sont finalisées. Si des informations personnelles identifiables (PII) sont collectées, attribuez un code unique à chaque personne interrogée, divisez le fichier avant l'analyse et stockez le lien entre les PII et les codes séparément de l'ensemble de données utilisé pour l'analyse.
- 

Publié par: **People in Need (2022)** | [indikit@peopleinneed.cz](mailto:indikit@peopleinneed.cz) | [www.indikit.net](http://www.indikit.net)

Auteurs : Petr Schmied et Giulia Cappellazzi

Révisé par : Shelah S. Bloom, Miriam Hartmann, Henriette Jansen, Simona Varga, Devika Rai et Clare Sadd

---

<sup>i</sup> OMS (2007) Principes d'éthique et de sécurité recommandés par l'OMS pour la recherche, la documentation et le suivi de la violence sexuelle dans les situations d'urgence, [accessible ici](#)

Site internet de l'IASC <https://gbvguidelines.org/fr/>

UNFPA (2019) The Inter Agency Minimum Standards for GBV in Emergencies Programming, [accessible ici](#)

IASC (2019) Pocket Guide: Supporting Survivors for Non-GBV Specialists, [accessible ici](#)

Shelter Cluster (2019) Compagnon de la GBV, [accessible ici](#)

RHRCC (2004) GBV Tools Manual for Assessment & Program Design, Monitoring & Evaluation in Conflict-Affected Settings, [accessible ici](#)

OMS (2001) Priorité aux femmes : principes d'éthique et de sécurité recommandés pour les recherches sur les actes de violence familiale à l'égard des femmes, [accessible ici](#)

DHS (2001) Ethical and Safety Guidelines for Implementing the DHS Domestic Violence Module, [accessible ici](#)

UNSD (2014) Guidelines for Producing Statistics on Violence against Women, [accessible ici](#)

IASC (2007) Guidelines on Mental Health and Psychosocial Support in Emergency Settings, [accessible ici](#)

RSH (2021) How-To Note on Voluntary and Informed Consent, [accessible ici](#)

kNOwVAWdata (2020) Source de données, [accessible ici](#)

kNOwVAWdata (2017) Six règles d'or pour interroger des femmes qui peuvent avoir subi des violences, [accessible ici](#)

kNOwVAWdata (2016) Mesurer la prévalence de la violence à l'égard des femmes, [accessible ici](#)